



REDACTION DE BIBLIOGRAPHIE ET NOTES DE BAS DE PAGE

Juin 2020

L'annexe 3 de l'instruction interministérielle du 17 octobre 2019 sur les normes d'écriture pour les mémoires en travail social donne comme exemple la norme américaine APA sur laquelle nous nous appuyons dans ce guide.

La norme APA version 7 date de 2019 et simplifie au maximum la rédaction des références.

Cependant, pour les documents en ligne, l'instruction ministérielle en vigueur mentionne l'obligation d'ajouter une date de consultation, et va au-delà des exigences de la norme APA version 7.

Il est donc conseillé d'ajouter cette date de consultation sur internet, en précisant à la suite de la référence « consulté le jj/mm/aa ».

SOMMAIRE

REDACTION DE LA BIBLIOGRAPHIE.....	1
FOIRE AUX QUESTIONS.....	2
PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	3
1. Ouvrages – Ouvrages en ligne.....	3
2. Article de revue – Articles en ligne.....	4
3. Textes officiels.....	4
4. Documents audiovisuels (DVD, émissions de télévision, vidéos en ligne).....	5
5. Travaux universitaires (thèses, mémoires) non publiés.....	5
6. Sites web, extraits de sites.....	5
7. Dictionnaires et encyclopédies.....	6
CITATIONS.....	7
BIBLIOGRAPHIE.....	9

REDACTION DE LA BIBLIOGRAPHIE

La présentation de références bibliographiques, figurant dans la bibliographie finale d'un mémoire ou en notes de bas de page, obéit à des normes internationales. Depuis la réforme des DE en travail social¹, la norme **APA**² est requise.

Ces normes sont conçues pour permettre au lecteur d'identifier avec précision le document cité, et éventuellement de le retrouver. Il est obligatoire de les suivre.

De même, il est obligatoire de citer les sources des documents utilisés. C'est le respect de la propriété intellectuelle, protégée en France par la loi³.

«Pour les articles originaux, tout travail signalé dans le texte doit faire l'objet d'une référence bibliographique, et, inversement, toute référence bibliographique doit se rapporter à un document mentionné dans le texte. » (Boulogne, 2002, p. 8)

Internet n'est pas une zone de « non-droit » comme on l'entend dire abusivement. Le droit d'auteur s'applique également à internet.

Ne pas citer ses sources, que ce soient des documents publiés sur papier ou sur internet, s'apparente à du plagiat ou de la contrefaçon.

Conseils aux étudiants pour gagner du temps au moment de la rédaction finale du travail :

- noter dès le début les références complètes des documents consultés et noter les pages d'où sont extraites les citations.
- pour internet, noter l'adresse url du site ou DOI (dans les bases de données).
- quand les documents figurent dans la base de données, le logiciel vous aide à éditer votre bibliographie normalisée à partir d'un panier ou d'une liste de lecture
- Cairn vous propose aussi d'éditer les références normalisées des documents consultés

1 INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD4A/DGESIP/2019/223 du 17 octobre 2019 relative aux diplômes de niveau 6 du travail social d'assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale familiale, annexe 3

2 American psychological association, Version 7 (2020)

3 *Code de la Propriété Intellectuelle*. Legifrance. <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414>> .

FOIRE AUX QUESTIONS

Organisation d'ensemble de la bibliographie

Elle est présentée à la fin du mémoire, sur une page séparée, par ordre alphabétique d'auteurs. Les documents d'un même auteur sont classés par ordre croissant d'année d'édition.

Faut-il inclure dans la bibliographie tous les documents consultés ?

On présente dans la bibliographie finale les documents réellement utilisés pour la rédaction. Il n'est pas utile d'y inclure les ouvrages utilisés uniquement pour une citation mais dont le thème n'est pas directement en rapport avec le sujet traité. Ces sources seront simplement citées au fil de la rédaction.

Comment présenter des extraits d'ouvrages ?

Si on n'a utilisé qu'une partie d'un document (un article dans un ouvrage collectif), il existe une règle pour présenter la référence de l'extrait (voir dans les pages suivantes).

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

On peut séparer les différents éléments de la référence bibliographique par un point.

Titre en italique

1. Ouvrages – Ouvrages en ligne

Nom de l'auteur, Initiale prénom. (Année). Titre : sous-titre. Mention d'édition (si 2^e édition ou plus), de volume. Editeur.

Ex : Bresson, M. (2015). *Sociologie de la précarité*. 2e éd. Armand Colin.

Si l'ouvrage a plusieurs auteurs de même statut : un ou deux auteurs, on les indique.

A partir de trois auteurs, on n'indique dans le texte, après la citation, que le 1^{er} auteur suivi de « et al. », mais dans la bibliographie finale on doit indiquer tous les auteurs (jusqu'à 20 !).

Ex : Ravon, B, Ion, J. (2012). *Les travailleurs sociaux*. 8^e éd. La Découverte.

S'il est dirigé par un auteur, indiquer son nom suivi de « (dir.) »

Ex : Ion, J. (dir.). (2005). *Le travail social en débat(s)*. La Découverte.

Si l'auteur est une collectivité (organisme, institution...) :

Ex : Conseil Supérieur du Travail Social. (2013). *Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social : rapport au ministre des affaires sociales et de la santé*. Presses de l'EHESS

S'il s'agit d'un chapitre d'ouvrage ou d'une contribution à un ouvrage collectif (préciser les pages) :

Ex : Lemay, M. (2001). Médiations et vie quotidienne. Dans R. Puyuelo (dir.), *Penser les pratiques sociales* (p. 107-121). Erès.

La norme APA ne permet de citer des chapitres que si ceux-ci ont été signés par des auteurs différents et publiés sous la supervision d'un directeur scientifique. Si les chapitres ne sont pas signés individuellement, il est recommandé d'utiliser la forme générale pour les livres et de préciser dans la citation la page d'où provient l'extrait.

Livre électronique, rapport en ligne

Nom de l'auteur, Initiale prénom. (Année). Titre. Mention d'édition (si 2^e édition ou plus), de volume. Editeur. DOI ou URL

Ex :

Debré, I. (2010). *Les mineurs isolés étrangers en France*. Ministère de la Justice et des Libertés. <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/104000220/index.shtml>>

2. Article de revue – Articles en ligne

Le volume (si existe) et le nom de la revue seront en italique.

Nom de l'auteur, Initiale prénom. (année). Titre de l'article. Nom de la revue, volume, (numéro), page début-page fin.

Ex : Dubasque, D. (2019, 3 février). Quelles sont les valeurs à préserver dans le travail social ? *Lien social*, (1256), 14-15

Pour un dossier de revue cité dans son ensemble, ne pas mettre les auteurs (ou indiquer celui qui a dirigé ou coordonné le dossier s'il est spécifié, suivi de « Dir. » ou « Coord. ») et indiquer le titre du dossier :

Ex : Frouard Hélène (Coord.). (2019, juillet). Que devient la famille ? *Sciences humaines*, (316), 34-57

Revue en ligne :

Nom de l'auteur, Initiale prénom. (année). Titre de l'article. Nom de la revue, volume, (numéro), page début-page fin. DOI OU URL

Ex : Guillot, N, Amato, S. (2010, juin). Les travailleurs sociaux : des chercheurs entre communication et action. *Empan*, (78), 145-151. <http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EMPA_078_0145>

3. Textes officiels

La norme APA ne donne des indications que pour citer des textes américains. Dans le cas de la France, nous nous référerons à la présentation des textes suivante :

Type de texte, numéro et date du texte, Intitulé. Nom de la publication, éventuellement numéro, date de publication, pagination.

Ex. : *Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement*. Journal Officiel du 29 décembre 2015, p. 24268

En ligne :

Type de texte, numéro et date du texte, Intitulé. Nom du site web. Adresse URL

Ex. *Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale*. Legifrance. <http://www.legifrance.gouv.fr>

4. Documents audiovisuels (DVD, émissions de télévision, vidéos en ligne)

Nom du réalisateur, Initiale prénom (réalisateur). (Année). Titre du film ou du documentaire [type de contenu]. Studio ou compagnie cinématographique

Ex : Crialesse, E. (réalisateur). (2003). *Respiro* [film cinématographique]. France Télévision Distribution.

Pour une émission de télévision en série, indiquer le nom de la série avant le titre.

Ex : George, B. (2004). *Les grandes batailles de la République : La république face à la prostitution* [film documentaire]. Cinétévé / France 5.

Vidéo en ligne :

Nom du réalisateur, Initiale prénom (réalisateur). (Année). Titre du film ou du documentaire [vidéo]. Nom de la plateforme. URL

Médiapart. (2017). La Sécurité sociale en danger [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=vaRbC419IQc>

5. Travaux universitaires (thèses, mémoires) non publiés

Sur support papier :

Ex : Touil, A.-N. (2018). *De l'émergence d'un sujet adolescent en milieu éducatif contraint : ethnologie des pratiques du don, de la réciprocité et des alliances contrebandières à l'épreuve de l'éducabilité en Centre Éducatif Fermé*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montpellier.

En ligne :

Nom de l'auteur, Initiale prénom. (date). Titre. [Type de travail (Thèse, mémoire), établissement de soutenance]. Site de dépôt. URL

Ex :

Bousquet C. (2018). *Genre et travail social : un enjeu pour l'intervention collective*. [Thèse de doctorat, CNAM]. Theses.fr. <http://www.theses.fr/2018CNAM1203>

6. Sites web, extraits de sites

Attention : sur internet, vérifiez bien la fiabilité et la légalité de la source utilisée. Recherchez qui est le producteur du site (site gouvernemental, association, université, personnalité de référence dans son domaine ?), assurez-vous que les articles soient signés, vérifiez la date du document.

Sur certains sites internet ou documents numériques, il peut être difficile de retrouver certains des

éléments nécessaires à l'écriture de la référence bibliographique (éditeur, date,...) : dans ce cas, reportez sur la référence bibliographique le maximum d'éléments trouvés.

Site internet

Pour citer un site Web dans son ensemble, on donne uniquement l'adresse du site entre parenthèses dans le texte. Aucune référence correspondante n'est requise en bibliographie.

Ex. Psychasoc (<http://www.asies.org>)

Page d'un site

Indiquer le maximum d'éléments :

Nom de l'auteur de la page. (Date). Titre de la page. Nom du site. Adresse URL

Ex. GISTI (2014). *Les réformes du droit des étrangers en France*. GISTI, Groupe d'information et de soutien des immigré(e)s. <http://www.gisti.org>.

7. Dictionnaires et encyclopédies

Papier :

Entrée de dictionnaire rédigée par un auteur identifié :

Ex. Ebersold S. (2006). Participation. Dans J.-Y. Barreyre et B. Bouquet. (dir.), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale* (2^e ed., p. 413-414). Bayard.

Entrée anonyme :

Ex. Coordination (1997). Dans H. Bloch (dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie* (p. 175-176). Larousse-Bordas.

En ligne : (exemples fournis par l'Université de Montréal, <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3281>)

Entrée rédigée par un auteur identifié :

Haferkamp, N. et Eimler, S. C. (2014). Social Media. Dans W. Donsbach (dir.), *The international encyclopedia of communication*. Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781405186407.wbiecs133.pub2>

Entrée rédigée par un auteur identifié, sans date

Brunn, A. (s. d.). Rhétorique, notion de. Dans Encyclopædia Universalis. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/rhetorique-notion-de/>

Entrée anonyme, sans date (en ligne)

Identité. (s. d.). Dans Dictionnaire Larousse en ligne. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%c3%a9/41420?q=identite#41315>

CITATIONS

Pour les citations dans le texte de votre écrit, voici la forme générale exigée par la norme APA :

Forme générale

auteur unique : « Citation citation citation » (Winnicott, 1992)

2 auteurs : « citation citation citation » (Ravon et Ion, 2012)

3 auteurs et plus : « citation citation citation » (Jutard C. et al., 2019)

Organisations ayant un sigle :

pour la 1ère citation : « citation citation citation » (Haut conseil en travail social [HCTS], 2020)
pour les suivantes (HCTS, 2020)

Si vous nommez l'auteur dans votre texte : « Joseph Rouzel (2015) aborde la question du quotidien en éducation spécialisée... »

Si vous mentionnez l'année dans votre texte : « En 2019, une étude (Jutard) évoque le syndrome de..... »

Si vous rencontrez plusieurs références du même auteur parues la même année : (Jutard, 2009a, 2009b)

Si vous citez plusieurs sources simultanément :

(Haut conseil en travail social, 2020 ;Ravon et Ion, 2012), par ordre alphabétique

Si vous citez un extrait (phrase, passage d'un document), il faut mentionner la page de la citation :

(Rouzel, 2015, p. 29)

S'il n'y a pas de pagination, indiquez le paragraphe de votre extrait :

(de Singly, 2017, paragr. 2)

Présentation de la date :

selon les indications du document :

(2020)

(2020, janvier)

(2020, 14 janvier)

(2019, automne)

sans date :

(s.d.)

Citations de citations

Il est recommandé de citer la source originale en priorité. Si on n'y a pas accès, la « citation de citation » est permise dans le texte, mais ne doit pas être intégrée à la bibliographie. Dans ce cas, seule la source secondaire doit figurer dans la bibliographie.

Exemple proposé par l'Université de Montréal (<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3280>) :

Dans le texte

Formulation 1

Une étude sur la motivation scolaire (Chouinard, 2004, cité dans Archambault et Janosz, 2006) suggère que [...]

Formulation 2

En 2004, une étude sur la motivation scolaire (Chouinard, cité dans Archambault et Janosz, 2006) suggère que [...]

Formulation 3

Une étude de Chouinard sur la motivation scolaire (2004, cité dans Archambault et Janosz, 2006) suggère que [...]

En bibliographie

Archambault, I. et Janosz, M. (2006). L'engagement scolaire des garçons et des filles : une analyse comparative des résultats de recherches empiriques. *Revue de psychoéducation*, 36, 81-107.

REFERENCES

SOURCES

Boulogne A. (2002) *Comment rédiger une bibliographie*. Nathan

Citer selon les normes de l'APA 7^e édition (s.d.). Les Bibliothèques Université de Montréal.
<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3281>